

MAJORITÉ MUNICIPALE

SAINT-JEAN DE BRAYE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE

Métropole : oui à la coopération intercommunale, non à la supra-communalité

La métropole est le stade ultime de la coopération intercommunale. Les métropoles, réservées aux grands ensembles urbains assurent de plein droit de nombreuses compétences : développement et aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et politique de la ville ; gestion des services d'intérêt collectif ; protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Mais, par le caractère stratégique et massif des compétences transférées, la métropolisation peut faire courir certains risques.

Un premier risque est la volonté des métropoles de se constituer pour concentrer les ressources et les compétences au niveau supra-communal, non seulement pour faire plus efficacement ce qu'une somme de communes pourrait faire moins bien, mais aussi pour entrer dans une forme de compétition entre grandes métropoles, avec l'obsession de l'attractivité, de la captation des emplois et des activités. On comprend les conséquences, sur les territoires péri-urbains et ruraux : désertification, disparition des activités et des emplois et, par exemple en matière écologique, étalement urbain, augmentation des déplacements, congestion de l'aire urbaine, au détriment des politiques de proximité, des politiques sociales....

Un deuxième risque est qu'au regard de son poids dans la métropole, la ville-centre la gouverne en fait à son profit, en arguant des charges liées à sa centralité, et que les communes périphériques soient structurellement perdantes, à la fois sur le plan des flux financiers et sur leur capacité à déterminer les choix politiques, sans pouvoir faire entendre leur voix sur les choix à opérer.

Enfin, le dernier risque est le risque démocratique. Même si les institutions de gouvernance sont légales puisqu'elles découlent des élections municipales, l'absence de suffrage électoral direct pour désigner les conseillers métropolitains et la majorité politique de la métropole nuit à la transparence de la vie démocratique et fragilise la légitimité de l'action publique.

C'est pourquoi il demeure essentiel de respecter l'intercommunalité pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un espace de coopération. Elle est un moyen de mettre ensemble des compétences que seuls nous ne pourrions pas exercer. Nous déplorons que le stade des risques soit hélas dépassé avec Orléans. A contrario, nous portons fortement la souveraineté municipale au sein de l'espace de coopération que doit être une intercommunalité accompagnatrice. Il n'est pas question de faire de notre métropole une collectivité. Elle est et doit rester l'émanation des communes au service des communes.

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

La majorité municipale aurait-elle des problèmes de communication ?

Des faits :

- une bétonisation à outrance sans consultation réelle des riverains informés la veille pour le lendemain (ex. le projet d'un immeuble au 120-122 rue Jean-Zay) ;
- un magazine municipal désormais proposé tous les 2 mois avec moins de possibilités pour les groupes de s'exprimer, et des textes à fournir de plus en plus tôt, ce qui ne permet pas d'évoquer à temps les sujets qui vous interpellent ;
- des procès-verbaux de Conseil municipal tronqués ;
- l'utilisation du magazine municipal pour mettre en avant les activités de conseillère départementale de Mme Slimani ;
- la suppression en 2023 des panneaux lumineux d'information.

Cette équipe municipale n'en fait qu'à sa tête et préfère gérer les affaires sans vous.

Nous demandons à l'équipe municipale la transparence et le maintien des panneaux d'information. Ils sont précieux pour des informations municipales et associatives.

Une demande, une interrogation, un souci ? Contacter nous : contact@aimons-saintjeandebroye.fr

Jean-Emmanuel Renelier, Pascal Javoy, Saad Ouarab

Le budget de la ville a pour vocation de délivrer le meilleur service public possible aux abraysiens.

Ne serait-il pas opportun de salarier un médecin généraliste sur notre commune ?

Face à la désertification médicale que nous connaissons, étudions les alternatives possibles.

Me contacter par mail : kprigent@ville-saintjeandebroye.fr

Karine Prigent, Conseillère municipale indépendante

AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

Le budget des familles abraysiennes encore plus affaibli.

C'est une bien triste surprise en ce début d'année pour les abraysiens : la taxe foncière passe à 49.72%, soit 3% de plus. Cela ne s'est jamais produit depuis 30 ans dans notre commune. Encore un engagement de campagne non respecté.

Écrire dans le Regards que « le budget 2023 reflète les engagements pris par la majorité "Audacieuse et Solidaire" » est loin de la vérité une fois de plus !

Sous prétexte de "ne pas dégrader le service public" qui l'est déjà ...Mme Le Maire n'a pas honte et le dit ouvertement lors du dernier conseil municipal. Ses propos sont irrecevables. Cette élévation du taux vient aggraver les difficultés des ménages qui doivent déjà supporter l'inflation et l'augmentation du coût des énergies... La solidarité avec les jeunes propriétaires, comme les moins jeunes, est loin d'être une des priorités de la majorité Audacieuse !

Vous pouvez nous contacter : avecvouspreparonsdemain@gmail.com

Jean-Noël ROBIN, Christine BOURET, Carine TAFFOUREAU.